

30 août 2024, 13h30 – 17h30

Septembre 1944 : la Belgique est libérée. Et après ?

Colloque exceptionnel organisé par
la SRAMA et la Chaire d'Histoire de l'ERM, avec le soutien du WHI

Au Centre de conférences du campus de l'École Royale Militaire,
accès par le corps de garde au 8 Rue Hobbema, 1000 Bruxelles.

Inscription requise avant le 20 août 2024



Retour du gouvernement de Londres - © 220653 Cegesoma, collections RTBF

Libérée le 4 septembre 1944, la Belgique doit être reconstruite. Plusieurs défis doivent être relevés. Pour nous en parler, cinq conférenciers évoquent des thèmes plus rarement abordés de cette période de notre histoire.

Programme

12h30 Accueil et enregistrement

13h30 Introduction

13h45 ***La démocratie restaurée (1944-1946) : entre restauration conservatrice et renouveau social (NL)***, Nico **WOUTERS**, Directeur du Centre d'études Guerre et Société (CegeSoma) des Archives de l'Etat

14h30 ***Les prisonniers de guerre allemands en Belgique*** (FR), Pierre **MULLER**, Cellule de coordination Conseil du patrimoine WHI

15h15 ***L'exécution de collaborateurs en Belgique après la Seconde Guerre mondiale*** (NL), Stanislas **HORVAT**, Professeur & Chef de la Chaire de Droit de l'École Royale Militaire et chercheur associé à la Vrije Universiteit Brussel

16h00 ***Reconstruire une armée, occuper l'Allemagne*** (FR), Jean-Michel **STERKENDRIES**, Professeur émérite de l'École Royale Militaire

16h45 ***Des origines du Pacte social de 1944 à la sécurité sociale d'aujourd'hui*** (FR), Vanessa **AMBOLDI**, Directrice du Centre d'Education populaire André Genot (CEPAG)

17h30 Clôture

Modalités d'inscription

La participation au colloque est **gratuite**.

Pour des raisons de sécurité au campus de l'ERM, **l'inscription est obligatoire** au secrétariat SRAMA, de préférence par e-mail à srt.sramakvvl@gmail.com ou par téléphone au 02 737 7890 (le mardi ou le jeudi entre 10h30 et 15h00), vous devez impérativement donner **vos nom, prénom et numéro d'identification au registre national (au verso de la carte d'identité)** ou, pour les non-Belges, le numéro de **passport**, tant de vous-même que, le cas échéant, de la personne qui vous accompagne. **La liste des participants sera clôturée le 20 août 2024**. Il sera impossible d'inscrire des retardataires après cette date.

Accès le jour du colloque (30 août 2024)

Accueil à partir de 12h30.

Veillez vous présenter rue Hobbema 8, 1000 Bruxelles, muni(e) de votre **carte d'identité** (ou **passport**).

Attention: pas de parking possible à l'intérieur de l'ERM.

Les exposés en bref

La démocratie restaurée (1944-1946) : entre restauration conservatrice et renouveau social

C'est avec une rapidité étonnante que l'État démocratique belge a été restauré en 1944-1946. Cela n'était pas évident après la grave crise systémique des années 1930 et la fragmentation de l'autorité de l'État pendant les quatre années d'occupation. L'exposé examine les facteurs qui ont contribué à ce succès. Parmi eux, l'importance des autorités locales en tant qu'entités porteuses de l'État, la présence des Alliés, la restauration d'une culture constitutionnelle patriotique, le retour de la participation et des élites de l'État, ainsi que les réformes sociales associées au néo-corporatisme.

Les prisonniers de guerre allemands en Belgique

Comment et pourquoi le gouvernement belge a mis au travail entre 1945 et 1948 des prisonniers de guerre allemands pour relever l'économie belge et gagner la bataille du charbon.

L'exécution de collaborateurs en Belgique après la Seconde Guerre mondiale

Après la Seconde Guerre mondiale, 242 collaborateurs et criminels de guerre condamnés à mort en Belgique ont été fusillés. Ces exécutions constituent le point culminant de la répression d'après-guerre dans la mémoire collective. Aujourd'hui encore, beaucoup d'idées préconçues et de mythes persistent à propos de ces exécutions et du rôle de la justice militaire.

Reconstruire une armée, occuper l'Allemagne

Comment la Belgique a-t-elle retrouvé une place sur la scène internationale, en particulier dans le règlement des questions allemandes ? Participer à la future occupation de l'ancien Reich était un impératif pour de multiples raisons, impliquant notamment de reconstruire une armée, ce qui ne pouvait se concevoir qu'avec l'appui des Britanniques, tant il est vrai que l'on a souvent besoin d'un plus grand que soi.

Des origines du Pacte social de 1944 à la sécurité sociale d'aujourd'hui

C'est avec le Pacte social, conclu par les syndicats et les employeurs, à la fin de la Seconde Guerre mondiale que la Sécurité sociale telle que nous la connaissons aujourd'hui a vu le jour. Comment ce Pacte social s'est-il mis en place dans l'immédiat après-guerre et quel est son impact sur les travailleuses et les travailleurs ?

